



Le site d'infos des seniors et des aidants

Accueil > Actualités > **Famille-Aidant** > Sortie d'hospitalisation : et pourquoi pas chez un accueillant familial ?

Sortie d'hospitalisation : et pourquoi pas chez un accueillant familial ?

L'accueil familial propose aussi des séjours courts pour les personnes âgées ou en situation de handicap



Quand il devient difficile de rester vivre seul chez soi, l'accueil familial représente une option intéressante pour les personnes âgées qui souhaitent être entourées sans pour autant s'installer dans un logement collectif. Une solution encore mal connue, malgré ses avantages, que ce soit pour un séjour long ou court.

En France, environ 6000 personnes âgées sont accueillies dans le cadre d'un accueil familial.

Les accueillants familiaux formés, agréés par le Conseil départemental, mettent à leur disposition une chambre ou un logement indépendant au sein de leur propre logement, mais surtout, doivent garantir la **sécurité, le confort physique et moral des personnes accueillies**.

Selon l'agrément délivré, une à trois personnes âgées ou en situation de handicap peuvent être accueillies.

Un domicile alternatif compatible avec l'**allocation personnalisée d'autonomie (Apa)** à domicile et l'intervention de professionnels si besoin (aides à domicile, infirmiers...).

Cette solution pratique et conviviale est peu coûteuse : compter en moyenne 46 à 59 € par jour, soit **1400 à 1800 € par mois**.

Mais au-delà d'un accueil sur le long terme, elle offre aussi la possibilité d'un **accueil séquentiel** (trois jours par semaine par exemple), d'un **accueil à temps partiel** (de jour ou de nuit) ou **temporaire**.

L'accueil familial après une hospitalisation

Les séjours à l'hôpital entraînent souvent une fragilité temporaire (et parfois définitive) : il faut souvent un temps de réadaptation avant de pouvoir revivre seul, de manière autonome.

Etre entouré, aidé au quotidien dans un environnement plus proche de son chez soi que de l'institution constitue une alternative enviable au retour direct à la maison ou au séjour en maison de repos.

Une période de transition durant laquelle la personne fragile bénéficiera d'une présence rassurante, de jour comme de nuit.

Où trouver un accueil familial ?

Vous pouvez vous renseigner auprès des services autonomie ou seniors du **Conseil départemental**, au **Clic** (point info seniors) ou à la maison départementale des personnes handicapées (**MDPH**).

Mais il existe aussi des organismes spécialisés dans l'accueil familial comme **Famidac**, l'association nationale des accueillants familiaux et de leurs partenaires, la **Fnaaf** (fédération nationale des aidants et des accueillants familiaux), **CetteFamille** ou encore **Monsenior**.

Ce nouvel acteur est spécialisé dans l'organisation de courts séjours chez des accueillants familiaux du Rhône et de l'Isère après une hospitalisation. Après déduction des différentes aides possibles (crédit d'impôt, Apa), l'entreprise labélisée Esus (entreprise solidaire d'utilité sociale) affiche un tarif moyen à 300 euros par semaine.

A lire aussi

Tout savoir sur l'accueil familial

Dossier : préparer le retour chez soi après une hospitalisation

Raphaëlle Murignieux
mis à jour le 10/12/2019

